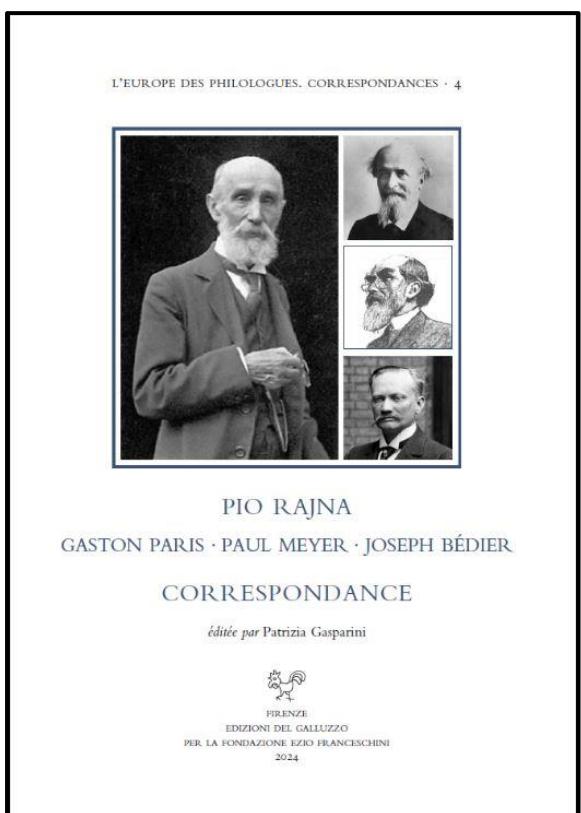


**Académie des Inscriptions et Belles-Lettres**  
**Compilation des hommages de la séance du 27 septembre 2024**

**Michel ZINK**



*Pio Rajna, Gaston Paris, Paul Meyer, Joseph Bédier. Correspondance*, éditée par Patrizia Gasparini, Firenze, Edizioni del Galluzzo per la Fondazione Ezio Franceschini, 2024, 607 p.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie de la part de son éditrice, Mme Patrizia Gasparini, la correspondance entre le grand philologue italien Pio Rajna (1847-1930) et ses collègues français, Gaston Paris (1839-1903), Paul Meyer (1840-1917) et Joseph Bédier (1864-1938).

Ce volume devrait être l'avant-dernier de la série des « Correspondances » entre romanistes européens de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle publiées dans le cadre du programme de recherche « L'Europe des philologues » de la chaire Littératures de la France médiévale du Collège de France. Ce programme est par les crédits de recherche du Prix Balzan 2007 et par la Fondazione Ezio Franceschini qui édite les ouvrages grâce à la

compétence et au dévouement du professeur Lino Leonardi.

Ces correspondances offrent une perspective d'un grand intérêt et des informations précieuses sur le développement de la philologie à leur époque, ses acteurs, ses débats. Les volumes publiés jusqu'ici mettaient surtout en valeur Gaston Paris et Paul Meyer, les deux fondateurs si proches et si dissemblables de la revue *Romania*, escortés de Joseph Bédier, l'élève infidèle de Gaston Paris. Ce choix était naturel, ou plutôt il s'imposait. Mais c'était faire la part trop belle à la France et à ses institutions. Paris, Meyer et Bédier étaient tous trois professeurs au Collège de France, dont Paris et Bédier furent administrateurs, tous trois membres de l'Institut, Paris et Meyer à l'Académie des inscriptions et Belles Lettres, Paris et Bédier à l'Académie française. Les lettres que Pio Rajna, étudiant à Pise, professeur à Milan, puis à Florence, a échangées avec eux apportent la liberté rafraîchissante du regard étranger, mais informé, bienveillant mais lucide, d'un très grand savant italien, le pays qui s'est le plus illustré dans le domaine de la philologie romane. Rajna écrit en italien, ses correspondants en français, de sorte que leurs échanges ont un naturel et une souplesse agréables.

Cette correspondance, dont Patrizia Gasparini nous donne une édition magistrale, ne rétablit pas seulement un équilibre. Elle rend justice aux uns et aux autres, et surtout elle fait

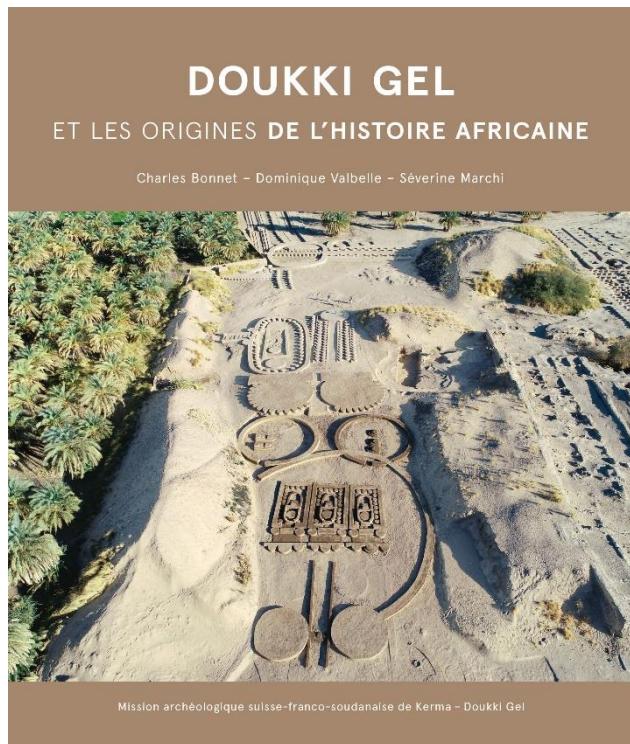
apparaître la supériorité de Pio Rajna. Supériorité scientifique, car c'est presque toujours lui qui a raison, par exemple dans le débat sur chanson de geste et *epischer Roman*, où, sur l'essentiel, il a su amener Gaston Paris à ses vues. Supériorité scientifique accrue par une forme de supériorité morale qui se traduit de bien des façons : une approche des problèmes sans parti-pris, une attention bienveillante à la position de son correspondant sans désir de l'emporter à tout prix, une courtoisie jamais prise en défaut, même dans ses remontrances au jeune Bédier qui se permet de critiquer Gaston Paris, son maître auquel il doit tout, une élégance d'esprit et de style à côté de laquelle les savants français paraissent parfois sûrs d'eux et condescendants.

L'édition de Patrizia Gasparini, grande spécialiste de l'œuvre de Pio Rajna, est en tout point remarquable. Les critères d'édition sont minutieux et parfaits, l'annotation très abondante, eu égard au nombre d'allusions à des événements et à des personnes, est exceptionnellement précise et détaillée.

L'introduction montre comment cette correspondance éclaire l'élaboration à cette époque d'une « science de la littérature ». Elle souligne aussi la place qu'elle fait aux événements du temps et surtout la place qu'y tiennent les « familiarités affectueuses », qui rendent délicieuse la lecture de ces lettres. Patrizia Gasparini a eu la bonne idée d'y inclure à la fin les lettres échangées par Pio Rajna avec la veuve de Gaston Paris, puis plus tard avec celle de Paul Meyer.

Elle a fait plus encore. Parmi les lettres reçues de Marguerite Paris, elle a retrouvé une note de Pio Rajna, datée du 30 août 1921 au matin où il dit avoir rêvé de Gaston Paris, dix-huit ans après sa mort, comme Joinville rêvait de saint Louis. Mais le rêve qu'il relate n'a rien d'agréable. Le sens qu'il lui cherche montre que la psychanalyse ne lui était pas inconnue. Sa conclusion est la suivante : *Una scappatoia può esserci : che l'agire di Gaston Paris fosse indipendente dall'intenzione che parrebbe aver avuto.* Voilà qui en dit aussi long qu'une correspondance sur les relations entre collègues. »

## Michel VALLOGGIA



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de ses auteurs, l'ouvrage de Charles Bonnet, Dominique Valbelle et Séverine Marchi : *DOUKKI GEL et les origines de l'Histoire Africaine*. Ce livre rend compte des travaux de la Mission archéologique suisse-franco-soudanaise de Kerma-Doukki Gel, publié par les éditions Khéops, Paris, 2024, 181 pages et 154 figures.

En fait, ce volume fait partie d'une trilogie qui réunit *Les temples égyptiens de Panébès, le Jujubier, à Doukki Gel – Soudan* (Paris, 2018) et *Le Jujubier. Ville sacrée des pharaons noirs* (Paris, 2021). Son contenu présente dans le détail les édifices bâties avant la conquête de Kerma par Thoutmosis Ier, au milieu du deuxième millénaire avant J.-C.

Les sites archéologiques de Kerma et de Doukki Gel, distants d'environ 700 m. se caractérisent par une topographie urbaine et une architecture très différente. Celle-ci laisse toutefois apparaître la rencontre de populations parmi lesquelles les soucis de défense constituent la préoccupation majeure. Or, si le faciès des vestiges fouillés à Doukki Gel paraît éloigné de tous les exemples architecturaux connus, l'enquête de terrain suggère que les origines de cette architecture se situerait en Afrique centrale. Chronologiquement, un important sondage stratigraphique enregistre une vingtaine de phases de construction sur une épaisseur de 1,70 m., ceci entre le Kerma Moyen (2050-1750 av. J.-C.) et l'époque méroïtique (270 av. J.-C.-330 apr. J.-C.).

La première partie du livre présente de façon exhaustive tous les vestiges datés du Kerma Classique (1750-1550 av. J.-C.). À partir de l'enceinte du centre urbain et de ses six portes, flanquées de tours monumentales, se succèdent les descriptions de six palais cérémoniels composés de salles à colonnes, formant des « forêts sacrées », suivies d'escaliers semi-circulaires conduisant à des trônes. De toute évidence, les caractéristiques de ces bâtiments fortifiés font ressortir leurs fonctions communes : celles de favoriser des rencontres de potentats locaux pour se prémunir de potentiels agresseurs.

En périphérie de la cité, trois temples circulaires ont été mis au jour, confirmant la religiosité de la population qui fut d'ailleurs respectée lors de la colonisation égyptienne par des occupants qui ont maintenu ces cultes tout en édifiant leurs propres sanctuaires.

À l'ouest du noyau urbain, une voie venant de Kerma s'ouvrait sur Doukki Gel, avec une porte monumentale et ses tours latérales ; ce cheminement se poursuivait jusqu'au « palais des forces coalisées des pays du Sud ». Un édifice qui semble appartenir à l'une des ultimes phases de la ville indigène, donc à la fin du Kerma Classique. Ce palais, de plan presque circulaire, était composé d'une salle au centre de laquelle une estrade devait accueillir trois trônes et neuf sièges

destinés à des gardes. Ultérieurement, l'adjonction de quatre annexes circulaires est venue compléter le dispositif central offrant d'autres espaces de rencontres pour les coalisés.

La fin de l'époque du Kerma Classique et le début du Nouvel Empire égyptien se manifeste sur le terrain par l'abandon de l'architecture de tradition africaine, progressivement remplacée par l'architecture égyptienne orthogonale. Ce changement a été particulièrement observé dans l'édification du complexe religieux implanté dans le centre du site où le temple circulaire est remplacé par un bâtiment rectangulaire, terminé par une abside du côté nord. De même, dans le quartier général des forces coalisées des pays du Sud, les solutions mises en œuvre apparaissent radicalement différentes dans leur rapport entre espace, structure et enveloppe, tout en maintenant leur fonction communautaire. L'enveloppe demeure orthogonale et enferme des espaces hypostyles ouverts sur la salle des trônes.

Parmi les divergences, les auteurs relèvent que les lieux de culte, à Kerma, sont regroupés au centre d'un quartier religieux, autour du temple central. À Doukki Gel, les centres religieux sont répartis sur la périphérie de l'agglomération. Concernant les fortifications, les fossés qui entourent la ville de Kerma, sont faits d'argile et de pierres. En revanche, à Doukki Gel, seul le quartier général a été protégé par une enceinte intérieure, le secteur se distingue par son caractère militaire. Celui-ci est marqué par l'épaisseur des murs (plus de 3,00 m.) et des contreforts massifs à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Les portes sont toujours bordées de tours qui s'ajoutent à cette monumentalité.

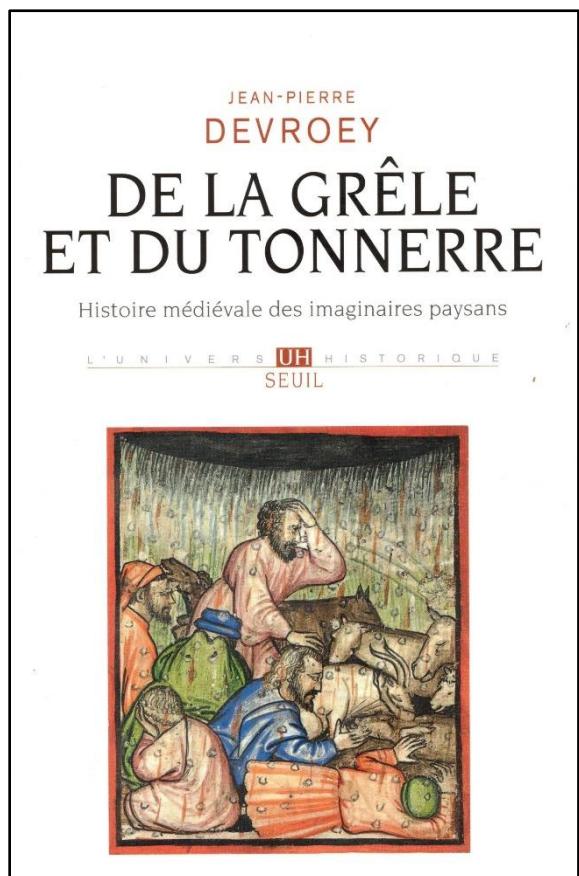
La suite de l'exposé aborde l'analyse détaillée d'une *nouvelle architecture* qui prend pour exemple les reconstructions du palais cérémoniel (Palais A) évoqué précédemment. Le bâtiment initial, avec ses mille quatre cents colonnes, fut remplacé par une structure quadrangulaire. Le nouvel accès, bordé de contreforts, s'ouvrait sur une salle hypostyle, de deux rangées de cinq colonnes, avec dans le fond de la travée centrale, un escalier menant à un trône. Au sud, un édifice mitoyen, empreint de la tradition ancienne avec des colonnes situées le long des parois et deux puissantes colonnes centrales, voyait son espace central occupé par une grande vasque, éventuellement destinée à recevoir un jujubier sacré. Ce « nouveau » palais offrait ainsi la double image d'une architecture religieuse et d'une architecture « de pouvoir », symbolisée par son aspect défensif du trône central. Cette phase marque la fin du Kerma Classique renforcée par l'occupation égyptienne qui est venue s'implanter dans l'espace urbain indigène en imposant ses croyances réalisées sous la forme d'un *ménénou*. À savoir, d'un ensemble réunissant trois temples, consacrés aux cultes d'Amon, deux palais et des espaces domestiques enclos dans une enceinte.

La description exhaustive de ces édifices de briques crues, conservés sur de faibles hauteurs mais appuyés sur de remarquables relevés, a entraîné des reconstitutions 3D spectaculaires pour des constructions originales, sans parallèles actuellement connus. Nonobstant, les auteurs ont complété notre information avec quelques exemples d'urbanisme africain. Ont été retenus pour comparaisons, la cité d'Ilé-Ifé, capitale des Yorouba, qui illustre un plan de cité centré sur le palais royal et la « ville double », d'Abomey et de Cana, reliées par l'axe d'une voie royale.

Doukki Gel paraît donc bien réunir une tradition venue d'Égypte et un urbanisme provenant des pays méridionaux. Le royaume de Kerma, par la convergence de ses voies de circulation, relie clairement le monde des civilisations du Bassin méditerranéen et les cultures de l'Afrique noire.

La seconde partie de l'ouvrage relate de façon très détaillée l'apport des textes égyptiens et le contexte culturel et vient ainsi remarquablement documenter et expliquer les spectaculaires découvertes de l'archéologie du terrain.

Dominique BARTHÉLEMY



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, le livre de Jean-Pierre Devroey, *De la grêle et du tonnerre. Histoire médiévale des imaginaires paysans*, Paris, Éditions du Seuil, 2024, 442 p. Intéressé à l'histoire de l'environnement durant le haut moyen âge, à laquelle il a consacré un livre en 2019 (*La nature et le roi. Environnement, pouvoir et société à l'âge de Charlemagne, 740-820*, Paris, 2019) et sur laquelle il a lu une communication devant notre académie (janvier 2024), l'auteur entreprend ici l'étude des imaginaires paysans, à travers une documentation très clairsemée, ponctuelle et difficile à décrypter. Il part du texte de l'archevêque Agobard de Lyon sur la grêle et le tonnerre (*De grandine et tonitruis*, en date de 815/817) pour construire un livre en arborescence, qui évoque une série de dossiers et d'aperçus, de l'antiquité tardive à nos jours.

Agobard, sans doute du fait de ses origines espagnoles (visigothiques), se singularise par ses réactions de chrétien savant, attaché aux traditions, face à des pratiques du monde franc

qu'il juge déviantes et qui sont réputées rustiques ou barbares dans les livres des historiens modernes : face notamment aux duels judiciaires et au culte des reliques, il incarne une sorte de rationalisme carolingien. De fait, son traité sur la grêle et le tonnerre nous apprend que les gens du Lyonnais ont tenu trois hommes et une femme, appelés par eux des « tempestaires », pour responsables du mauvais temps, ayant fait souffler un « vent lévatice » par leurs incantations ; incriminés et torturés, ils n'ont dû leur salut qu'à la ferme réaction d'Agobard, qui produit dans son traité une critique en règle de la croyance aux tempestaires. La grêle et le tonnerre ne procèdent que de Dieu qui, dès l'Ancien Testament, portait à son peuple des coups destinés à le ramener dans le droit chemin. Il faut que le peuple, au Lyonnais comme ailleurs, se corrige par une adhésion plus forte au clergé, en lui payant la dîme, qui rend les récoltes meilleures, et en faisant aux pauvres des aumônes plutôt que de rétribuer les tempestaires par un « canonique » pour qu'ils écartent cette grêle et ce tonnerre qu'ils ont pu provoquer. Tantôt donc, ils sont poursuivis, tantôt salariés. Agobard remarque en outre, avec ironie, que l'on ne recourt pas à eux, tant qu'on y est, pour faire pleuvoir en période de sécheresse ! Il revient aussi, pour la démentir, sur l'évocation de nefas de nuages dont les matelots achèteraient aux tempestaires les récoltes pour les emmener avec eux au pays mystérieux de « Magonie ». Face à ces croyances diffuses, à ces développements divers d'une même illusion, Agobard mène un double combat « contre la crédulité et le manque de foi » (p.61) c'est-à-dire de la foi vraie, théocentrique, qui est la sienne. Son traité est rempli de références à l'Écriture Sainte (particulièrement à l'Ancien Testament), mais cela n'empêche pas que nous parvennie à travers lui les échos d'un imaginaire paysan, produit par les inquiétudes de « sociétés fragiles, car soumises à une faible productivité agricole » (p.56) et donc aux aléas climatiques ou socio-climatiques. Le *De grandine et tonitruis* se termine par un rapprochement et donc un bref

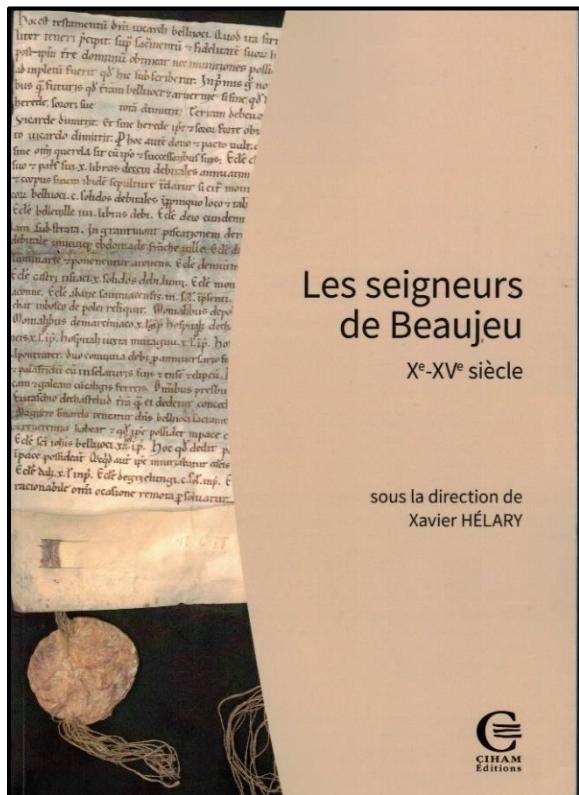
témoignage sur l'accusation portée quelques années plus tôt (en 809-810) contre des hommes et des femmes tenus pour complices du duc Grimoald de Bénévent, alors en guerre avec Charlemagne : ils auraient répandu une poudre maléfique provoquant une grave épidémie. S'il n'est plus temps de leur épargner une procédure proche du lynchage, il reste utile de réfuter la rumeur qui les a tués. Agobard d'autre part, ainsi que son successeur Amolon, s'illustrent encore dans la critique d'« illusions » en recommandant à leur confrères dans l'épiscopat de freiner et d'arrêter des dynamiques miraculeuses d'Uzès et de Dijon, lancées par des impostures (fausses reliques, possessions démoniaques simulées), et caractérisées par les débordements de foules dont la dévotion s'exerce en des lieux inadéquats (au détriment des paroisses) et dont la générosité se détourne, cette fois encore, de la dîme et des aumônes aux nécessiteux.

Nous percevons bien le dévouement d'Agobard à l'entreprise ecclésiastique de son temps. En même temps, ses textes sont captivants et énigmatiques, apportant un témoignage exceptionnel sur quelque chose qui lui échappe ou voudrait lui échapper. Il a déjà attiré de nombreux historiens récents, en quête d'un paganisme récurrent ou d'une culture populaire. Féru de sciences sociales et de littératures (auxquelles son livre regorge de références, tel un florilège), Jean-Pierre Devroey prend fermement position et de manière très convaincante aux côtés de Rob Meens contre les tenants récents du premier (p.143), et sans abandonner la seconde, il propose de vraies retouches aux vues de Jacques Le Goff et de Jean-Claude Schmitt. Retenons de lui notamment que les stratégies employées pour influencer les phénomènes atmosphériques (remèdes, défenses, agressions contre les agents supposés) « se déroulaient sans exclusives ni frontières nettes entre cultures chrétienne et hors-chrétienne » (p.103), le ritualisme favorisant la « perméabilité entre ces « univers de croyances » (p.178) qu'il appelle aussi (p.229) « animisme et religion chrétienne ».

L'auteur, armé de cette conceptualisation, propose à ses lecteurs une série de textes qui jalonnent l'histoire médiévale et moderne de l'Occident. Il ne peut que souligner à quel point le texte d'Agobard sur la grêle et le tonnerre reste isolé dans toute la période qui l'entoure (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), il est vrai médiocrement documentée. Le concile de Paris de 829 et d'autres sans doute prennent des mesures contre les temporelles. On ne sait si la prière espagnole incantatoire d'*Aureolus* (vers 900) émane de l'un d'eux ou d'un prêtre (p.113). Le mot même de « temporelle » est rarement attesté (à part ici, seulement deux usages au VIII<sup>e</sup> siècle, dans un pénitentiel et un modèle de sermon), tout comme les épisodes d'incrimination : tout au plus lisons-nous dans les *Miracles de saint Siméon* qu'un recluse de Trèves a été caillassé à Trèves aux années 1030 pour avoir provoqué une inondation, et dans des *Annales de Saint-Étienne de Freising* que trois « pauvres femmes » ont été martyrisées en 1090 pour avoir, entre autres, provoqué le mauvais temps (p.241). Dans l'ensemble, le système interprétatif théologique d'Agobard a gagné : en témoignent l'hagiographie des reliques et miracles écartant ou parfois dirigeant la grêle et le tonnerre (p.117-118), ou les réactions morales dont font état les chroniques liégeoises pour 1117-1118 (p.89-95). Le hiatus de l'an mil et des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles dans l'histoire de la croyance aux temporelles est frappant. L'« emparissement » ne cessant de progresser et le haut clergé d'alors ne croyant pas à la magie et peu à l'efficacité démoniaque, il faudra attendre le désormais fameux « tournant répressif » du bas moyen âge pour que l'on se mette à accuser des responsables humains de la grêle et du tonnerre, tel un chanoine d'Agen en 1314 (p.268) et une majorité de femmes après 1380, donc à persécuter des sorcières supposées dont l'un des crimes serait d'être temporelles. Sur les escamoteurs de récoltes, les glanes de Jean-Pierre Devroey sont un peu plus nombreux : il peut signaler notamment une *Vie de saint Riquier* et un sermon inédit du IX<sup>e</sup> siècle. Quant à la nef de nuages à destination de la « Magonie », elle appelle des rapprochements avec des légendes et mythologies germaniques et irlandaises. L'auteur reconnaît toutefois que « le thème précis du bateau faisant commerce des récoltes détruites par la grêle n'apparaît que dans le traité d'Agobard » (p.163).

Ce livre, riche de nombreuses références, ne manque pas de se pencher sur la tempestaire sorcière (jusqu'en 1682) et même de procurer divers exemples de la croyances tardive, dans la France des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aux prêtres tempestaires. Jacques-Paul Migne, curé de Puiseaux en 1832, y fut confronté à la croyance très choquante et alors très anticléricale en un pouvoir du prêtre sur l'orage et la grêle (p.110). Heureusement pour nous, il abandonna le terrain pour ses entreprises éditoriales - dont le volume de la *Patrologie latine* sur Agobard, auquel on se référera pour le texte sur la grêle et le tonnerre jusqu'à son édition et traduction de 2015 dans la collection Sources chrétiennes ! On pourra désormais lire aussi, parcourir ou consulter le livre foisonnant de Jean-Pierre Devroey, d'une information extrêmement fiable et d'une problématique très affutée. On y prendra d'autant plus de plaisir qu'il est émaillé, à la fois dans le corps du texte et en exergue des chapitres, de références à Chateaubriand et Zola, à Bayle et Flaubert, à Carlo Levi et Marcel Proust, à Baudelaire et Edgar Poe, à Charcot et Caspar David Friedrich, ou encore au curé horsain Bernard Alexandre, sans oublier Ginzburg et Godelier. On découvrira ainsi avec émerveillement un livre de haute culture et une référence précieuse. »

## Dominique BARTHÉLEMY



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son directeur, le recueil d'études sur *Les seigneurs de Beaujeu, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, publié sous la direction de Xavier Hélary aux Éditions du CIHAM, Lyon-Avignon, 2024, 220 p., 28 fig. Cette grande famille seigneuriale, dont l'emprise à partir du château principal a donné son nom à toute une petite région, mérite une attention soutenue. En suivant ses membres et ses propriétés on rencontre plusieurs dossiers intéressants que ce livre mentionne et commence d'exploiter.

Les sires et le lignage de Beaujeu apparaissent souvent au XII<sup>e</sup> siècle en relation (amicale ou tendue) avec Cluny et, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'histoire des croisades et de l'essor capétien. Selon l'expression de Xavier Hélary, dans son texte très nourri et très pensé sur « Les Beaujeu et les Capétiens », c'est « une des plus belles prises » de ces derniers dans leur expansion : ils les ont pris dans leur orbite à partir de l'une des expéditions bourguignonnes

de Louis VII (1172) et du mariage de l'un d'eux, Guichard IV, vers 1196/1198, avec une belle-sœur de Philippe Auguste, Sybille de Hainaut. Ils sont dès lors cousins du roi, l'un d'entre eux connétable, un autre son lieutenant en Languedoc, tous fidèles. Leur place reconnue dans le royaume est à côté des Bourbon et des Coucy à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans le haut baronnage qui, sans avoir le titre comtal, n'en a pas moins l'éclat, voire davantage. Encore sous les Valois ils font montre d'une fidélité exemplaire jusqu'à l'acquisition de la seigneurie, à la mort du dernier d'entre eux (en 1400), par les Bourbon.

Autour de cette magistrale contribution de Xavier Hélary, plusieurs pistes sont suivis par les autres auteurs.

Olivier Bruand présente sa très intéressante enquête sur les premiers Beaujeu : il repère dans les profondeurs du X<sup>e</sup> siècle le couple formé par Bérard et Wandalmode, lui parent des vicomtes de Lyon, elle nièce du comte de Mâcon, installés dans le château de Beaujeu avant 957. Avec leur fils Humbert I<sup>r</sup> puis avec les Guichard I et II, nous avons déjà les noms lignagers dominants et des « interlocuteurs puissants et ombrageux » de Cluny. Comme tous les barons de la France féodale, ils sont des héritiers, issus d'une aristocratie de l'empire carolingien qui s'est progressivement redéployée dans les cités et les châteaux.

Florentin Briffaz nous fait passer la Saône et la limite orientale du royaume en nous entraînant dans les Dombes, c'est-à-dire dans un « Beaujolais à part d'empire ». Les Beaujeu y possèdent le château de Montemerle (à partir de 1101) et des biens dispersés, ce qui leur donne comme rivaux structurels les seigneurs de Thoire-Villars. Autour de 1300 les uns en tiennent pour les Dauphins, les autres pour les comtes de Savoie dans une rivalité, faite d'interactions et de guerres par pillages et captures, qui fleure bon la féodalité la plus pure. Daniela Cereia présente les archives turinoises qui pourront éclairer la relation des Beaujeu avec les comtes de Savoie.

Une deuxième partie de ce recueil propose des arrêts sur personnages.

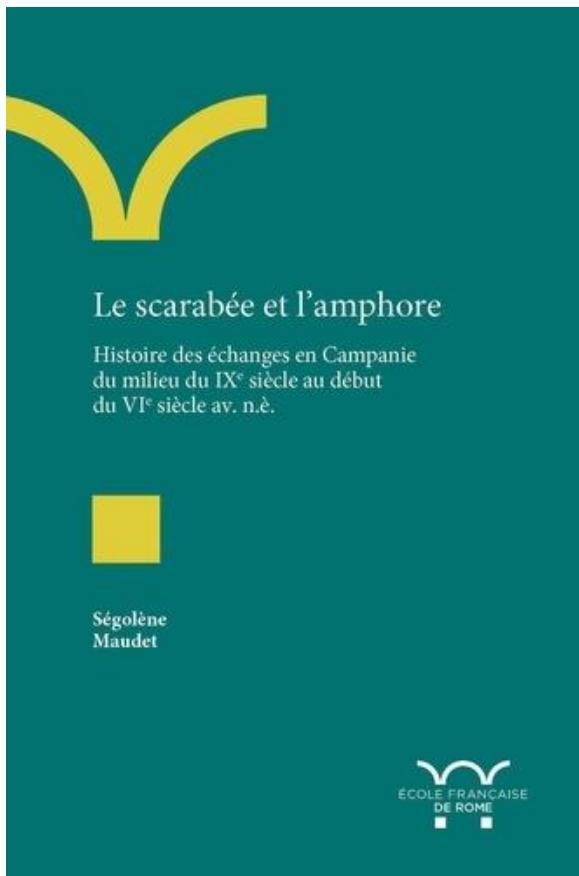
Jacques Berlioz commente les deux *exempla* qu'Étienne de Bourbon tient de dame Sybille, et qui témoignent de sa part d'une certaine animosité envers sa belle-sœur (marie de Champagne, épouse de son frère le comte Baudouin VI de Hainaut et IX de Flandre) et son beau-frère (Philippe Auguste, époux de sa sœur Isabelle de Hainaut, « la petite reine »). Il s'agit de visions de l'au-delà. La première veut révéler pourquoi, bien que « chaste, abstinent et miséricordieuse », bien que donnée par toutes les autres sources comme un modèle de piété et d'amour conjugal, Marie de Champagne est damnée : c'est qu'elle a trop aimé les parures jaune-safran – et ce, sans avoir pu lire là-dessus, à titre d'avertissement, Michel Pastoureaud ! Quant à Philippe Auguste, dont la vie conjugale n'a pas été aussi exemplaire, s'il échappe de justesse à l'enfer c'est, selon la seconde vision, grâce à l'intervention de saint Denis. Mais toutes les autres sources ne le représentent pas si bas : saint Denis lui abrège seulement un purgatoire qui risquait de durer beaucoup !

Guillaume de Beaujeu, dernier maître de l'ordre du Temple en Terre Sainte, a donné quant à lui l'exemple d'une mort héroïque lors de la chute d'Acre en 1291, et Alain Demurger peut ici nous entraîner grâce à lui, entre 1273 et 1291, dans des tractations avec les Mamelouks, qui considéraient les Mongols comme leur ennemi le plus dangereux.

Quant à Jean-François Lassalmonie, il tient en haleine le lecteur de sa synthèse sur Anne et Pierre de Beaujeu, en ne lui révélant qu'à la fin pourquoi cette maîtresse femme et son époux, qui avaient d'autres seigneuries, sont connus sous ce nom « de Beaujeu ». Lui signait « Vostre Beaujolais », mais elle était toujours, en digne fille de Louis XI, « Anne de France ». Cependant c'est pour faire l'éloge de sa régence, durant laquelle elle avait politiquement joué « beau jeu » que ce nom s'est imposé, semble-t-il.

On sourit. Mais la troisième partie commence par attrister le lecteur, car il ne reste plus grand chose de la collégiale Notre-Dame de Belleville, fondée en 1158 par Humbert II de Beaujeu : elle a subi des destructions considérables durant les guerres de religion et surtout à la Révolution. Jean-Michel Poisson peut tout de même décrire des fragments sculptés retrouvés en 1967 : deux majestueuses statues féminines, deux beaux anges qui faisaient escorte à un gisant de chevalier dont on ne sait lequel c'était, des seigneurs de Beaujeu morts entre 1265 et 1331. Le lecteur se console pour finir en apprenant par Bruno Galland quelles ressources possèdent encore les archives du Rhône sur les seigneurs de Beaujeu. »

## Dominique Briquel



Ségolène Maudet, *Le Scarabée et l'amphore. Histoire des échanges en Campanie du milieu du IX<sup>e</sup> siècle au début du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è.*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 405, Rome, 2023, 666 pages.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son éditeur, l'École française de Rome, et son auteur, Ségolène Maudet, cet ouvrage qui vient de paraître comme n° 405 de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, sous le titre *Le Scarabée et l'amphore*. Le sous-titre *Histoire des échanges en Campanie du milieu du IX<sup>e</sup> siècle au début du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è.* précise ce titre quelque peu énigmatique et on comprend qu'il s'agit d'étudier ce que Michel Gras, dans son travail paru dans la même collection en 1984, dans une optique géographique il est vrai différente, avait intitulé les *Trafics tyrrhéniens archaïques* – le scarabée, bijou exotique renvoyant à une des formes de ces « trafics » anciens, portant sur des objets précieux, et l'amphore à une autre, mettant en jeu des

produits de large consommation et apportés en quantités beaucoup plus importantes, comme les trouvailles d'épaves nous en donnent une idée. M. Gras avait mis l'accent sur le mécanisme des échanges eux-mêmes, l'établissement d'un réseau de communications qui avait permis l'apparition sur le sol italien de tant d'artefacts de production allogène, autrement dit sur les circuits de distribution qui rendaient compte de leur présence dans les mobiliers funéraires qui nous ont livré la très grande majorité d'entre eux. La démarche de cet ouvrage est inverse ; il part de l'étude des mobiliers funéraires et sa finalité est interne plus qu'externe : il s'agit de dégager quelle signification recouvrerait pour les sociétés correspondantes la présence de ces objets issus d'autres aires géographiques. En un sens, S. Maudet renoue avec ce qui avait été depuis le tout début de l'émergence d'une archéologie sur le sol italien la base de la recherche : la fouille des nécropoles, puisque c'est elle qui, depuis la fin du *quattrocento*, avait fait surgir aux yeux des Modernes les restes des civilisations du passé – on évoquera le cas amusant d'Annus de Viterbe organisant en 1493 la fausse découverte d'une tombe étrusque par le pape Alexandre VI venu visiter sa cité. Mais le temps de la quête des beaux objets que livraient les tombes est heureusement révolu depuis longtemps et la lecture des pages du volume montre combien l'optique de l'auteure diffère même ce qui avait été pendant longtemps la démarche des archéologues, fussent-ils les plus rigoureux, laquelle se réduisait trop souvent à un décompte et à une étude des objets eux-mêmes. Certes, elle part de l'étude minutieuse des tombes, dans leur forme, dans le rituel qui était mis en œuvre, dans leur organisation les unes par rapport aux autres, et de l'analyse du matériel qu'elles contenaient. Et, s'agissant du mobilier funéraire, elle reste sans doute dans la ligne d'une tradition pour ainsi dire congénitale à l'archéologie italienne d'attention portée aux objets de provenance externe, susceptibles de révéler l'existence de contacts avec d'autres zones géographiques – avec dans son cas un juste

souci de ne pas se limiter au matériel issu de la partie orientale de la Méditerranée, mais de tenir compte aussi des produits venus de zones italiennes, comme les cités étrusques, la Sardaigne ou la Daunie, dont les vases caractéristiques ne sont pas rares dans le mobilier des tombes campaniennes. Mais S. Maudet ne se contente pas d'établir des cartes de distribution, des circuits de diffusion. Ce qu'elle cherche à dégager est le sens que pouvaient avoir ces biens importés pour le groupe dont certains membres au moins avaient tenu à les déposer dans leurs tombes. Car toutes sortes de questions préalables se posent, dont on n'a pas toujours eu conscience : ces artefacts connotent-ils seulement les tombes des individus des couches supérieures ? Peut-on mettre sur le même plan tous les objets importés, et n'y a-t-il pas à côté de ceux qui relèvent de biens de luxe des objets de consommation plus courante ? Que signifie la variété des provenances et de la nature de ces pièces ou parfois, au contraire, leur concentration ? Ce sont là toutes sortes de questions qui sous-tendent la démarche de S. Maudet, qui s'inscrit résolument dans une perspective anthropologique, cherchant à établir ce que l'étude des échanges que révèle l'existence de ces objets allogènes peut nous apprendre du groupe et de sa hiérarchie sociale – en ne perdant d'ailleurs jamais de vue que nous sommes dans un contexte bien particulier, celui des usages funéraires, et que cela nous met en présence, selon son expression, non d'un « niveau de vie », mais d'un « style de mort ».

La délimitation géographique du champ de l'étude entreprise par l'auteure se révèle particulièrement intéressant. La Campanie offre une diversité de population notable : dans les quatre zones géographiques qu'on peut y distinguer (région de Pontecagnano, secteur de Pithécusses et Cumes, en attendant Naples, plaine campanienne autour de Capoue, avec aussi Calatia, Suessula, Nola, Nocera, vallée du Sarno et ses abords avec des centres comme Pompei, Nocera, Vico Equense) se côtoient et s'entremêlent des cultures et des groupes ethnico-linguistiques divers – fonds italien indigène (pour lequel l'auteur choisit de recourir à la terminologie d'*Opiques*, qui a la préférence de nos collègues italiens), Grecs établis à partir des environs de 780 dans des fondations coloniales, éléments étrusques, que ce soit ceux liés à la culture villanovienne, décelable dès le début du IX<sup>e</sup> siècle à Pontecagnano, ou les apports plus récents venus de Toscane, qui se font sentir notamment dans la région de Capoue. La question se pose bien évidemment de savoir si cette dimension pluriethnique se traduit par une hétérogénéité des pratiques vis à vis de la réception des objets allogènes. La réponse est résolument non : cette diversité de population ne se traduit pas par une hétérogénéité radicale et l'étude détaillée des quatre zones considérées, étudiées dans les quatre chapitres qui suivent la partie introductory dans laquelle la problématique est exposée, montre qu'il est tout à fait justifié de parler de la Campanie comme d'un ensemble.

La dimension chronologique n'est pas moins importante que la dimension géographique. Elle nous confronte à des types de sociétés où les objets importés recouvrent nécessairement des systèmes d'échanges très différents. Assurément, au début le modèle du don et contre-don de M. Mauss, avec les cadeaux à la mode homérique, est pertinent : on est au stade du *champion's trade*, des trafics aristocratiques où il s'agit de se concilier les bonnes grâces des chefs locaux par des cadeaux de prix, portant sur des produits limités – céramiques de qualité, objets métalliques, vin – et en quantités réduites. De même, il n'est pas surprenant que le passage se fasse, dans la période considérée, à un véritable commerce, mettant en jeu des quantités de produits beaucoup plus importantes et des objets plus diversifiés, ne répondant plus nécessairement à la même valeur marchande, et où l'aspect de contact personnel entre ceux qui sont engagés dans ces échanges ne joue plus le même rôle. Cependant S. Maudet souligne qu'il serait simplificateur de parler du passage d'un système à l'autre. Très rapidement, ce qu'on peut considérer comme des cadeaux somptueux faits à un certain niveau social s'accompagnent de ce qu'on peut déjà considérer comme des « importations » de matériel assez abondant, et pas toujours de valeur élevée – de même qu'à l'autre bout du cadre chronologique, l'aspect

personnel, repérable par exemple par la présence de certains mobiliers particuliers, ne disparaît pas totalement.

Ce qui est aussi remarquable, l'auteure montre qu'on ne peut pas parler de matériels allogènes en bloc, et que, si on les considère dans leur diversité, ils ne connotent pas exclusivement les tombes les plus éminentes. Dès le VIII<sup>e</sup> siècle se met en place dans la région une différenciation entre ces tombes éminentes et les autres, celles-ci – quelle que soit la partie de la Campanie où on les rencontre – étant pourvues d'un mobilier comprenant haches, couteaux, chenets, broches, bassins métalliques, avec des pièces allogènes de prix (système d'ostentation sociale qu'on ne peut ramener au pur modèle du *symposion* ou du banquet grec, puisque les objets liés à des aliments solides y côtoient, et cela à toutes les époques, les vases à boire). Mais les pièces allogènes se retrouvent bientôt dans des tombes moins connotées socialement, et les vases liés à la consommation du vin, aux parfums (éventuellement liés aux soins du corps du défunt), ainsi que les scarabées et autres objets entrant dans la catégorie des *Aegyptiaca*, jouant clairement le rôle d'amulettes, se répandent largement – les dépositions les plus éminentes ne se différenciant plus que par le nombre de ces objets. On est donc en présence d'une stratégie de distinction qui n'est plus la même, ce qui montre que, pour analyser la signification sociale d'un mobilier funéraire, il faut l'analyser comme un système de signes complet et que la présence d'un type de matériel donné n'est en elle-même pas significative.

L'ouvrage est accompagné d'un appareil illustratif exemplaire, avec, sur une cinquantaine de pages, des cartes et plans très précis, montrant en particulier la répartition dans les nécropoles des tombes et du matériel allogène qu'elles contiennent ; un appendice fournit également la documentation textuelle relative à la problématique des échanges en Campanie dans la période envisagée. Le travail de S. Maudet constituera assurément une base de travail indispensable pour cette question. Mais, par l'attention portée à l'aspect théorique général de l'analyse sociale d'un phénomène comme la présence d'un type d'objet particulier dans les dépôts funéraires, son intérêt va bien au-delà du cadre géographique et chronologique qui est ici pris en considération. »